

### Contrat pédagogique - Année universitaire 2023/2024

## Master 2 / LLM Propriété intellectuelle fondamentale et technologies numériques Double diplôme

Conventions avec l'Université Laval (Québec) et l'Université Autonome de Madrid (Espagne)

Responsables pédagogiques : Alexandra Bensamoun

	Nom - Prénom	N° Etudiant								
Tél.	<b>Email</b> (prénom.nom	):	 	@ı	unive	ersite	e-pa	aris-s	aclay	.fr

Engalemente	ECTS	011	Evalu	Seuil de		
Enseignements	ECIS	СМ	Session 1	Session 2	compensation	
Semestre 3	30	170			10/20	
Maîtriser les fondamentaux						
Propriété littéraire et artistique	8	30	ECI		7/20	
Propriété industrielle	8	30	ECI		7/20	
Droit des données personnelles	4	20	ECI		7/20	
Valoriser et défendre le patrimoine incorporel						
Nouvelles techniques et droit des obligations	4	20	ECI		7/20	
Droit du marché de l'art	4	20	ECI		7/20	
Mener à bien un projet d'insertion professionnelle et / ou de recherche						
Méthodologie de la recherche/Projet tutoré	2	20	ECI		7/20	
Cycle de conférences		30	VSN			
Semestre 4	30	135			10/20	
Intégrer les enjeux internationaux						
Ensemble des cours dispensés à Laval ou à la Autonoma	20	135	ECI		7/20	
Mener à bien un projet d'insertion professionnelle et/ou de recherche			1			
Mémoire tutoré	10		Mémoire		10/20	
Total annuel	60	305				

## Modalités de contrôle des connaissances

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECT: Evaluation continue et terminale:

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note de contrôle continu de session 1 reportée et 50% note d'examen de session 2.

#### ET: Evaluation terminale:

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

## **ECI** : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2



## Contrat pédagogique - Année universitaire 2023/2024

# Master 2 / LLM Propriété intellectuelle fondamentale et technologies numériques Double diplôme

Conventions avec l'Université Laval (Québec) et l'Université Autonome de Madrid (Espagne)

Responsables pédagogiques : Alexandra Bensamoun

### Conditions de validation de l'année de Master 2 :

- Chaque semestre doit être validé (moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « Admis »)
- Pas de compensation entre les semestres.
- Les UE dont le seuil de compensation est à 10/20 ne sont ni compensables ni compensantes.
- Toutes les UE sont évaluées en session unique et ne bénéficient pas d'une seconde session.

Je :	soussigné(e)	)						atte	este avo	ir acti	vé n	non co	mpte	Adonis (adresse	mail Pa	aris-Sa	ıclay)	
via	https://ado	nis.univ	versite-paris-sa	aclay.fr	/activation	<u>√</u> (unique	contact	pour	toute	comn	nuni	cation	admir	<b>nistrative)</b> et avoir	pris co	onnaiss	sance	!
du <b>F</b>	Règlement	des	<b>études</b> ainsi	que	des <b>m</b>	odalités*	particuliè	ères	applica	bles	à	cette	fiche	<b>pédagogique</b> co	nsultabl	es su	ır le	!
site	site https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-connaissances-mcc																	
																		$\neg$
													Date et signature de l'étudiant					